

date limite de dépôt : vendredi 2 juin 2017

Dispositif Passeurs de culture 2017

Dans le cadre de l'appel à projets Découverte Région, le dispositif Passeurs de culture de la Région Auvergne-Rhône-Alpes propose aux enseignants d'organiser des rencontres entre les élèves et des écrivains, illustrateurs ou dessinateurs de la région, en partenariat avec l'Arald. Enseignants, envoyez vos projets avant le 2 juin !

Passeurs de culture permet de favoriser la lecture des œuvres contemporaines et le dialogue avec des auteurs qui vivent dans la région. Dans ce cadre, la Région pourra prendre en charge la rémunération de l'auteur et ses frais de déplacements, ainsi que l'achat d'une série d'ouvrages de l'auteur accueilli.

Comment candidater ?

Le calendrier

- mars 2017 : transmission de l'appel à projets aux établissements,
- lundi 3 avril 2017 : ouverture de la campagne de dépôts de projets sur l'application APERA-Net
- vendredi 2 juin 2017 : date limite de dépôt des dossiers
- septembre : vote des projets en Commission permanente selon le calendrier régional.

En savoir plus

- Passeurs de culture - Propositions de rencontres avec auteurs et illustrateurs : [lien](#)
- Lien vers la plateforme de dépôt de projets : [lien](#)
- Règlement et calendrier du dispositif "Découverte Région" : [lien](#)
- En savoir plus sur le site de la Région : [lien](#)

Dernière édition : 25 juin 2024 à 16:47

<https://auvergnerrhonealpes-livre-lecture.org/articles/dispositif-passeurs-de-culture-2017>